

Conférence du 21 novembre 2002

Les enfants esclaves invisibles en Haïti

Jean-Robert CADET

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Vers la fin du 18ème siècle, les esclaves africains de l'île d'Hispaniola se sont insurgés contre leurs maîtres français et ont fini par obtenir leur indépendance en 1804. Ils ont nommé leur nouveau pays Haïti et ont calqué leur nouveau gouvernement sur celui qui les avait assujettis pendant plus de deux siècles. L'élite haïtienne, qui voulait mener la même vie privilégiée que ses anciens maîtres français, a pris sous son toit des enfants de familles très défavorisées, en tant que domestiques. Ils ont appelé ces enfants des *Reste-avec*, expression littérale.

Les *restavec*s sont des enfants de familles rurales pauvres, donnés par leurs parents à des familles plus aisées dans l'espoir qu'ils échapperont à la misère grâce à l'éducation. Mais la réalité est tout autre. Les enfants sont réduits en esclavage et passent leurs années formatrices loin de l'amour et de l'attention de leurs parents, séparés de leurs frères et sœurs, privés d'instruction et forcés de travailler de longues journées sans salaire, de vivre dans des conditions bien inférieures à celles de leur "famille d'accueil". Ces enfants esclaves doivent se soumettre aux ordres de leurs maîtres, sous peine d'encourir des sévices physiques ou moraux, régulièrement infligés par tous les membres de la famille. Si les filles se retrouvent enceintes, ce qui arrive fréquemment, elles sont souvent mises à la porte. Lorsqu'elles sont autorisées à rester, leurs enfants deviennent la deuxième génération de *restavec*s.

N'importe lequel d'entre vous peut se rendre en Haïti et demander à prendre un enfant avec lui. Il lui suffit simplement de trouver une famille ayant trop de bouches à nourrir, promettre d'envoyer l'enfant à l'école, et voilà ! Il pourra le traiter exactement comme les colons français traitaient les esclaves. Il n'est pas forcé de le traiter comme un membre de la famille, de l'appeler par son nom, de l'envoyer à l'école, de lui donner accès aux soins médicaux, de lui fournir des vêtements, de lui donner de l'affection, ni de le traiter comme un être humain. Il a le droit de le faire dormir dehors, de le torturer jusqu'à la mort et de jeter son corps aux ordures. Personne de lui posera de questions, aucune enquête officielle ne sera ouverte pour trouver la cause du décès. En fait, il est encore possible aujourd'hui de se procurer dans les rues de Port-au-Prince les mêmes fouets que ceux qui servaient à torturer les esclaves au 18ème siècle et de s'en servir pour torturer les enfants esclaves domestiques d'aujourd'hui. Cette pratique est contraire à la Constitution de Haïti, à la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989, et à la Convention (n° 182) de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Pour les enfants esclaves de Haïti, l'une des pires formes de maltraitance est l'exclusion. Ils mettent la table pour des repas auxquels ils ne peuvent participer, vont chercher de l'eau qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser pour leurs propres besoins, ne peuvent recevoir de soins

médicaux lorsqu'ils tombent malades, n'ont le droit de parler que lorsque l'on s'adresse à eux, et doivent rester dehors quand les adultes sont à l'intérieur. Ils doivent se faire invisibles, pourtant toujours rester à portée de voix de leur maître. Sinon ils seront battus sans pitié. Cette réalité m'a donné des cauchemars toute mon enfance et continue à hanter mes nuits d'adulte.

Lorsque j'étais un enfant restavec en Haïti, les adultes s'installaient le soir au salon et j'allais souvent derrière la maison regarder la télévision à travers la moustiquaire de la fenêtre, debout sur un bloc de béton, dans l'obscurité, pendant que les moustiques faisaient un festin de mes jambes et de mes bras nus. Il fallait qu'à tout moment je puisse entendre la voix des adultes, au cas où ils auraient voulu se faire servir une boisson, gardée au frais dans le réfrigérateur tout proche d'eux. Puis, je restais hors de leur vue jusqu'à ce que tout le monde soit couché, installais mon couchage sous la table de la cuisine et le matin me levais le premier.

Aujourd'hui, en 2002, dans les rues de Port-au-Prince, on peut voir tous les jours de bonne heure, des enfants dépenaillés tenir par la main des enfants en uniformes flambant neufs. Les enfants dépenaillés sont des restavec qui, après avoir conduit à l'école les enfants de leurs maîtres, doivent rentrer à la maison travailler comme esclaves domestiques.

La plupart du temps, cette exclusion quotidienne de la vie communautaire ou de la vie familiale ne semble pas laisser de trace en apparence. En réalité, le traumatisme perdure toute la vie. Trop souvent, ces enfants sont victimes de la maltraitance et des pratiques institutionnalisées de l'esclavage domestique. Etant donné que les droits les plus fondamentaux leur sont refusés – droits à l'amour et à la protection d'une famille, droit aux soins médicaux et à l'éducation – les restavec sont des enfants invisibles: ils ne participent pas à leur propre société, ils en sont exclus et ne font que l'observer.

Enfant esclave à Port-au-Prince, ma journée commençait à 5 heures et demie du matin et se terminait quand le dernier adulte allait se coucher. Je devais balayer la cour, arroser les plantes, remplir la baignoire pour le bain de chacun, vider et laver les pots de chambre, laver les couches-culottes à la main, faire bouillir les biberons, laver la voiture deux fois par jour, faire la poussière tous les jours, servir les boissons sous le porche après le dîner, laver les pieds de mes maîtres tous les soirs, faire les courses, laver les serviettes hygiéniques des femmes à la main, aller chercher de l'eau au loin, il arrivait même que je sois "emprunté" par des amis de la famille, et en plus je devais préparer mes propres repas. Je travaillais sept jours sur sept sans salaire ni loisir. J'étais tenu à l'écart de toutes les activités familiales telles que les repas, les anniversaires, l'école, l'église, la fête des mères, Noël, les festivités du jour de l'An, les mariages, les premières communions et même les enterrements. Je ne devais ouvrir la bouche que lorsque l'on m'adressait la parole. Toutes les petites fautes, comme ne pas avoir répondu assez rapidement quand on m'avait appelé, étaient punies par des coups administrés sans pitié. Comme tous les enfants restavec, j'étais tenu à l'écart de la société et de la culture haïtiennes, je n'étais qu'un observateur.

C'est par un coup du sort que je me suis retrouvé aux Etats-Unis. En 1970, la famille qui me possédait s'y est installée et m'a fait venir peu après afin que je reprenne là mes anciennes fonctions de servitude. On m'a acheté un certificat de naissance au marché noir. Pour tromper les officiers de l'immigration américaine, j'y figurais comme le fils de mon maître.

A New York, ma situation s'est beaucoup améliorée. Mes maîtres prenaient soin de me faire porter des chaussures et des vêtements propres pour cacher le fait qu'un enfant esclave vivait sous leur toit. Mais, en m'obligeant à les appeler *Monsieur, Madame, Mademoiselle* lorsque je m'adressais à eux, ils voulaient s'assurer que je n'oublierais pas mon statut de restavec. Je n'avais plus à leur laver les pieds, aller chercher de l'eau, ni laver les serviettes hygiéniques

des femmes tous les mois, mais je continuais à faire la vaisselle, le ménage, mettre la table, m'occuper des trois enfants et laver la voiture.

Un jour, un ami de mes maîtres, qui m'avait connu à Haïti, est venu leur rendre visite et leur a dit qu'aux Etats-Unis, il était illégal de ne pas envoyer un enfant mineur à l'école. J'ai donc été emmené à l'école de Spring Valley (NY) où j'ai été placé en neuvième *grade*¹. J'avais environ 16 ans et le niveau d'un enfant de huit ans. Mon anglais laissait à désirer.

Lorsque mes maîtres ont réalisé que leurs enfants et moi allions fréquenter la même école, ils m'ont mis à la porte et m'ont dit que je devais me débrouiller seul. Mais le simple fait d'aller à l'école, de participer à des activités extra-scolaires et de manger à la cafétéria aux côtés des autres étudiants m'a permis de m'intégrer à la société américaine. Pour la première fois de ma vie, je pouvais exprimer mes besoins, mes sentiments, mes opinions.

Après quatre années d'école secondaire, j'ai obtenu mon certificat et je me suis engagé dans l'armée américaine pour trois ans. Puis j'ai fait des études universitaires et par la suite j'ai écrit mon autobiographie que j'ai intitulée "Restavec", pour sensibiliser le monde à la situation désespérée de plus de 300 000 enfants esclaves haïtiens.

A première vue, on ne se rend pas compte que je n'ai pas eu d'enfance. Elle m'a été volée avec la complicité de cette institution haïtienne qu'est l'esclavage domestique. Et comme on ne peut plus me rendre mon enfance, j'en ressentirai le manque toute ma vie. Pour vous donner une idée de ce que c'est que de ne jamais avoir eu d'enfance, laissez-moi vous lire quelques extraits de la préface de mon livre, telle qu'elle a été écrite par ma femme Cindy:

"L'histoire que raconte mon mari hante mes jours et mes nuits. Je n'ai pas été témoin des circonstances qui l'ont amené à écrire son autobiographie: sa naissance, les horreurs qui ont marqué son enfance, son intégration surréaliste au sein de la société américaine, mais chaque nuit je suis à ses côtés. Et quand son sommeil est agité – lorsque j'entends son souffle court, ses cris étouffés, ou lorsque je sens le tremblement de ses bras et les mouvements violents de ses jambes – je sais que son passé nous a, une fois de plus, rattrapé".

Il y a quatre mois, alors que j'étais en Haïti pour distribuer des vêtements à des enfants anciennement restavec, une vieille connaissance m'a invité à passer un week-end chez lui. Il habitait une maison de deux étages en briques jaunes et blanches dans une banlieue riche de Port-au-Prince, protégée par un mur de deux mètres et une impressionnante grille de fer forgé rouge. J'ai le sommeil léger et, le lendemain matin, j'ai été réveillé vers quatre heures par le chant des coqs. Je me suis rendormi, puis j'ai à nouveau ouvert les yeux, réveillé par un bruit provenant de la cour. Il était six heures moins le quart. Je suis descendu du lit et j'ai regardé dans la cour par le balcon. C'était Celita qui balayait la cour de ciment. Tout le monde était encore endormi.

Celita était une enfant esclave de 11 ans, qui vivait avec cette famille depuis deux ans. Sa mère, qui vivait à la campagne et qui ne pouvait plus subvenir aux besoins de la fillette, à savoir trois repas par jour et une école décente, la lui avait confiée. Celita portait un T-shirt sans manche, trop grand pour elle et une jupe. Chaque fois qu'elle se penchait, on pouvait voir par l'emmanchure ses seins qui commençaient tout juste à poindre.

Elle nettoya les excréments du chien, lava la cour avec des seaux d'eau et passa une grande raclette de caoutchouc sur le sol. Puis elle monta des seaux d'eau à l'étage afin de vider les toilettes et de remplir les baignoires. Après le bain des quatre adultes et de l'enfant, elle mit la

¹ NDT : ce qui correspond à la première classe du secondaire dans le système européen.

table et se rendit à la boulangerie pendant que le cuisinier s'occupait du petit-déjeuner. Pendant le repas, elle se tint près de la porte, les mains derrière le dos, à l'écoute des ordres (passer le beurre, le sucre, le sel, ou tout ce que les maîtres ne voulaient pas attraper eux-mêmes). Après le petit-déjeuner, elle débarrassa la table et mangea les restes, assise sur un bloc de ciment près du portail. Ensuite elle fit la vaisselle et alla à l'étage faire les lits, la poussière et passer le balai. Pendant qu'elle vaquait à ces occupations, elle fut souvent interrompue : "Celita, va me chercher mes pantoufles; Celita, apporte-moi mon peigne; Celita, apporte-moi mon sac". Non seulement elle faisait tout et allait tout chercher pour tout le monde, mais en plus, elle s'occupait de la fille de la famille, Maida, qui avait neuf ans, se portait comme un charme et avait toujours l'air enjoué. Sa mère, son père et son grand-père ne tarissaient pas d'éloges à son égard, la câlinaient et ne lui parlaient qu'en français. Une grande photo prise lors de sa première communion trônait dans un cadre doré sur la petite table du salon. Maida était catholique, elle avait des jouets et allait dans une école privée très chère.

Celita avait la peau foncée, son maigre visage aux traits durcis comportait des cicatrices et semblait incapable de sourire. Son regard était grave et terne. Elle recevait souvent des remontrances et des menaces de claques. Il n'y avait pas de photo d'elle dans la maison. Elle n'allait pas à l'école et ses maîtres ne l'emmenaient jamais à l'église. Elle n'avait pas de religion. Elle était là pour distraire Maida et non pas pour jouer avec elle. Elle obéissait au moindre de ses ordres.

Quand le maître mit la voiture marron en marche arrière dans l'allée, il klaxonna et Celita courut à toute vitesse ouvrir les lourds battants du portail qui protégeait la maisonnée des intrus. Aussitôt le ménage terminé, elle s'assit sur un bloc de ciment et commença à laver une énorme pile de vêtements à la main. Encore et toujours elle fut interrompue : "Où es-tu Celita, viens laver cette casserole; Celita, viens essuyer parterre; Celita, viens vider les toilettes; Celita, viens mettre la table". En fin d'après-midi, la voiture marron réapparut et le klaxon résonna à nouveau. Celita accourut pour ouvrir le lourd portail de fer forgé. La voiture entra et elle referma la grille.

Le soir, la famille s'assit sous le porche pour profiter de la brise tropicale relaxante. Celita se dirigea vers le côté de la maison avec un seau d'eau, là où le chien était attaché. C'est là qu'elle se lava, mit un vêtement trop grand pour elle et se fit toute petite, tout en restant à portée de voix de ses maîtres. Les ordres ne tardèrent pas à se faire entendre et durèrent jusqu'à ce que tout le monde fut couché: "Celita, va me chercher un verre d'eau; Celita, va me chercher mes pantoufles". Sa seule raison d'être était d'obéir à ses maîtres. Ses droits en tant qu'enfant s'étaient évanouis au moment-même où elle avait passé le grand portail de fer forgé rouge pour la première fois. Le confort de ses maîtres était son enfer.

En Haïti, la pratique institutionnalisée d'utiliser les enfants comme esclaves domestiques viole tous les articles de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, puis ratifiée par Haïti en 1989. Haïti se prépare à célébrer en 2004 le bicentenaire de son indépendance. De nombreux chefs d'Etat seront conviés à la cérémonie et tous les Haïtiens descendront dans la rue pour célébrer l'événement. Tous, sauf les enfants esclaves malgré eux.

Je vous remercie de votre attention.